

## ANNEXE IV - A

<b>NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PREVISIONNEL 2018</b>
--

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires et le compte administratif 2017, disponible sur le site internet de la ville.

Le budget communal se compose de 2 sections : la section d'investissement et la section de fonctionnement. La section de fonctionnement comprend toutes les dépenses et les recettes courantes nécessaires au fonctionnement des services municipaux ainsi que les charges financières liées aux intérêts de la dette.

La section d'investissement comprend, en dépenses, les opérations patrimoniales telles que les achats de matériel, les constructions ou les travaux d'infrastructure. Elle comprend également le remboursement du capital d'emprunt, le déficit reporté et des opérations d'ordre. Les recettes d'investissement permettent leur financement.

L'équilibre de chacune des sections du budget est assuré après les subventions par l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement.

Le budget primitif constitue la première décision budgétaire prise par le conseil municipal pour l'année considérée. Il comprend l'ensemble des crédits inscrits pour financer les différents services municipaux, les actions lancées par la municipalité et les investissements prévus.

Le budget primitif 2018 a été élaboré en tenant compte du maintien des taux d'imposition et des propositions des commissions municipales, et a été examiné par la commission des finances. Il reprend en outre les orientations budgétaires présentées lors du conseil municipal du 15 février 2018.

Les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	5 331 536.90 €	5 331 536.90 €
<b>Section d'investissement</b>	4 399 359.22 €	4 399 359.22 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 730 896.12 €</b>	<b>9 730 896.12 €</b>

Présentation synthétique du budget primitif 2018 :

### **I. SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées en grande partie de charges indispensables sur lesquelles la Mairie ne dispose que de faibles marges de manœuvre. Il s'agit principalement des charges de personnel puis des charges à caractère général, des contingents et charges obligatoires et enfin du remboursement des intérêts de la dette.

CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2018	OBSERVATIONS
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 018 910 €	Prise en compte de la hausse des prix des fournitures et des services, due à l'inflation, à l'actualisation des contrats et aux tarifs règlementés Poursuite de la maîtrise des dépenses
CHARGES DE PERSONNEL	2 262 936 €	Le budget du personnel prévoit : Les avancements statutaires d'échelon et de grade, Le recrutement de personnel nécessaire aux services municipaux (Responsable de la Médiathèque) et aux missions telles que le recensement de la population.
AUTRES CHARGES DE GESTION	717 258 €	Ce chapitre regroupe les participations aux syndicats intercommunaux, au SDIS, les subventions aux associations, les indemnités des élus.
ATTENUATIONS DE PRODUITS	106 500 €	Prélèvement pour carence de logements sociaux (loi SRU) en baisse significative en 2018 Fond de péréquation pris en charge par TPA en 2017. Aucune certitude pour 2018.
CHARGES FINANCIERES	85 653 €	Crédits prévisionnels destinés au paiement des intérêts des emprunts en cours de remboursement.
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 405 €	Dictionnaires et calculatrices pour les CM2
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	213 454 €	Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	923 920 €	Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus (autofinancement prévisionnel).
PROVISIONS	500 €	Permet de provisionner une recette qui risque de ne pas être recouvrée
<b>TOTAL</b>	<b>5 331 537 €</b>	

#### B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2018	OBSERVATIONS
ATTENUATION DE CHARGE	20 000 €	Remboursement sur rémunération du personnel par les assurances
PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 810 €	Revenus locatifs des immeubles, recyclage
VENTE DE PRODUITS ET SERVICES	150 189 €	Ce chapitre regroupe les recettes prévisionnelles relatives à l'exploitation des services communaux (cantine, CLSH, occupation du domaine public, concessions...)
IMPOTS ET TAXES	3 893 662 €	Au stade du vote de ce budget primitif, il est proposé un maintien des taux d'imposition de 2017 La recette fiscale augmente légèrement du fait de l'actualisation des bases d'imposition L'attribution de compensation reste fixe

		Le montant des rôles supplémentaires n'est pas connu et était de 19 000 € en 2017. La taxe additionnelle sur les droits de mutation a été par précaution estimée à la baisse.
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	518 863 €	Compensations fiscales Dotations versées par l'Etat, versements CAF
AUTRES PRODUITS DE GESTION, PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 016 €	Recettes exceptionnelles. Ade de l'Etat aux dépenses liées au recensement de la population
OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE	6 064 €	Amortissement subventions
RESULTAT REPORTE	711 949 €	Excédent de fonctionnement dégagé de l'exercice 2017 et reporté
<b>TOTAL</b>	<b>4 399 360 €</b>	

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

### A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2018	OBSERVATIONS
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 410 €	Frais de réalisation de document d'urbanisme
	20 950 €	Logiciel, insertion dans la presse
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	32 686 €	Subvention versées à des tiers. Pour 2018 : Maison de retraite et subvention pour les façades.
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ACQUISITIONS)	1 646 973 €	Acquisitions foncières et installations techniques
IMMOBILISATIONS EN COURS (TRAVAUX, CONSTRUCTIONS) ET FRAIS D'ETUDES	1 883 509 €	Etudes et travaux (cf. détail ci-dessous)
EMPRUNTS	411 783 €	Remboursement du capital d'emprunt
OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE	6 064 €	Amortissement subvention
RESTES A REALISER	377 985 €	Dépenses engagées en 2017 non mandatées au 31 12 2017 donc reportées en 2018
<b>TOTAL</b>	<b>4 399 360 €</b>	

### B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2018	OBSERVATIONS
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 238 748 €	Subventions perçues du Conseil départemental, de Terre de Provence Agglomération, de l'Etat
DOTATIONS	472 000 €	FCTVA (remboursement par l'état d'une partie de la TVA acquittée), taxe d'aménagement
DOTATIONS, RESERVES	349 145 €	Excédent de fonctionnement capitalisé
OPERATION D'ORDRE BUDGETAIRE	213 455 €	Amortissements, Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	923 920 €	Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus
RESTES A REALISER	384 724 €	Recettes engagées en 2017 non mandatées au 31 12 2017 donc reportées en 2018
RESULTAT REPORTE	817 368 €	Excédent d'investissement dégagé de l'exercice 2017 et reporté
<b>TOTAL</b>	<b>4 399 360 €</b>	

**PLAN PLURIANUEL D'INVESTISSEMENT :**  
**DEPENSES D'EQUIPEMENT A REALISEER ET SUBVENTIONS A PERCEVOIR EN 2018**

<b>PROGRAMMES DE TRAVAUX</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>SUBVENTIONS A ENCAISSER (Etat, Conseil Départemental, Terre de Provence Agglomération)</b>
ACCESSIBILITE DES BATIMENTS POUR PMR	165 000 €	101 500 €
AMENAGEMENT URBAIN ET VOIRIES		
Bourgades, Laurent Dauphin	478 000 €	239 000 €
Autres chemins communaux	355 000 €	237 000 €
CHAPELLE SAINT MICHEL	64 000 €	47 972 €
CRECHE	70 000 €	34 000 €
PERFORMANCE ENERGETIQUE CSC	294 000 €	128 000 €
DEPENSES DIVERSES (Dépotoire, toiture ALSH)	19 500 €	
ECLAIRAGE PUBLIC	42 000 €	
PLACE DE LA MAIRIE	300 000 €	
ESPACE INTERGENERATIONNEL LA DURANCE	279 400 €	298 624 €
MEDIATHEQUE	78 250 €	
ACQUISITIONS FONCIERES (Service Technique et Réserve foncière)	981 950 €	
<b>TOTAL</b>	<b>3 127 100 €</b>	<b>1 086 096 €</b>